

Méthode d'apprentissage droit constitutionnel.

Par **zeltta**, le **26/11/2014** à **22:40**

Bonjour à tous,

Les examens approchant, j'aurai une question à soumettre aux plus expérimentés.
Je découvre cette première année de droit avec plaisir après plusieurs années d'arrêt d'études, et j'arrive à "maîtriser" à peu près la plupart des matières. Comprenez : je bosse = ça marche.

Hors, comme pas mal d'étudiants (j'imagine), je sèche complètement.
Je m'explique : première dissert rendue, 7h de taf, un beau 8. Partiel de TD : "feuille blanche", une copie bâclée, l'impression de ne rien savoir (malgré un cours appris) et de ne pas savoir mettre en relation les éléments du cours.

Je voulais donc avoir un avis : aviez vous une méthode particulière de révision, d'apprentissage, en droit constitutionnel pour les exams ??

j'aimerais au moins avoir une note proche de la moyenne, mais j'ai peur d'un beau 4 ou 5...

Je vous remercie.

Bonne soirée

Par **gregor2**, le **27/11/2014** à **11:24**

Bonjour, d'abord bravo pour le choix de reprendre les études et bienvenue sur le forum (j'ai regardé tes anciens messages, je ne les avais pas vu avant, désolé de les avoir zappés ;)).

Ensuite c'est vrai que le droit constitutionnel est très différent du droit civil ... le caractère historique est plus marqué (donc il y a des périodes à connaître) mais il ne faut pas oublier qu'on attend une réponse de "constitutionnaliste" (soyons tout de même modestes) et pas une réponse vague pleine d'idées reçues.

La vraie particularité du droit constitutionnel (à mon sens toujours) c'est qu'il faut bien comprendre et savoir exprimer les mécanismes qui permettent les relations entre les différentes institutions. Et non seulement il faut bien connaître ces mécanismes mais il faut en plus en tirer des conséquences et connaître leur évolution au travers des différentes constitutions.

Il faut comprendre que le cours n'est qu'une liste de choses à savoir absolument par cœur (monisme, domaine de la loi et du règlement, vote de confiance, souveraineté etc ...) mais que le jour de l'examen on attend une réflexion autour de ces thèmes qui les mette en mouvement.

Il faut pouvoir répondre à des questions telles que "sommes nous encore sous la cinquième république, l'apport de la qpc est-il finalement si important dans la protection des libertés fondamentales, le monisme est-il encore d'actualité). Et même mieux parfois il faudra trouver soi même ces questions à partir des termes du sujet.

Ensuite par rapport à la rédaction en général je vous renvoie vers les liens sous ma signature. Il faut s'exprimer clairement, tenir des propos clairs, faire des phrases simples (mais pas simplistes), il faut être modeste, on ne vous demande en aucun cas de révolutionner la matière, pour une dissertation on vous demande de trouver une question digne d'intérêt et d'utiliser le cours pour y répondre.

[citation]Je m'explique : première dissert rendue, 7h de taf, un beau 8. [/citation] Normal ;)

[citation] Partiel de TD : "feuille blanche", une copie bâclée, l'impression de ne rien savoir (malgré un cours appris) et de ne pas savoir mettre en relation les éléments du cours. [/citation] Lorsqu'on ne sait pas il ne faut pas faire semblant, on rend un copie très médiocre. Il faut encore une fois exprimer des idées claires dont on est certain.

Techniquement il vaut mieux dire "je ne sais pas" que de répondre n'importe quoi et hors sujet. Dans les faits il faudra trouver évidemment trouver une position intermédiaire :p mais il vaut mieux rendre un devoir très court mais honnête pour qu'en le lisant le prof se dise "oui, oui ,oui" plutôt qu'un long devoir complètement artificiel avec des choses qui se répètent, mal dites voir fausses et que le prof se dise "mouai, mal dit, bof, non, mouai, bof".

J'insiste sur tes propres mots

[citation]mettre en relation les éléments du cours. [/citation]

Personnellement je cherchais des sujets corrigés dans les annales ou sur ce forum pour voir ce que les profs attendent, et je rédigeai quelques paragraphes persos sur certains thèmes pour avoir les idées claires. (Le cours était très bien mais j'écrivais ces paragraphes sur certains thèmes transversaux pour justement mettre un peu de dynamique).

Pour résumer : 1/ connaître le cours (mais vraiment le connaître) 2/ le mettre en mouvement

En espérant avoir aidé ;)

(ps : je n'ai eu "que" 12 en constit. en L1 donc d'autres pourront mieux t'aider).

Par **zeltta**, le **27/11/2014** à **13:20**

Merci pour ta réponse constructive grégor :)

Effectivement, il reste 15 jours avant les examens, je pense en profiter pour me mettre à fond dans le constit, étant en avance en histoire (bien révisé au long du semestre) et le droit civil

étant plutôt une affaire de "logique".

Je pense reprendre tous les TD + revoir le cours intégral du semestre.

J'espère seulement avoir à peu près la moyenne en consti...le reste suivra théoriquement.

Je m'en vais de ce pas lire quelques annales !

Bonne journée

Par **pimprenelle**, le **27/11/2014** à **15:39**

Coucou zeltta !

J'avais trouvé l'année dernière une bonne méthode pour bosser mon droit consti et vu que les partiels avaient passé comme sur des roulettes j'espère que ça pourra t'aider ;)

En fait c'est très simple, pour moi par exemple le plus compliqué c'était de trouver des plans qui répondent au sujet et à ma problématique alors les dernières semaines j'ai fait, refait et rerefait des dizaines de sujet sous la forme d'un plan détaillé. Pour chaque thème du cour je prenais environ trois ou quatre sujets corrigés ou non et je m'entraînais à trouver les plans et à remplir ces plans AVEC LE COUR, DES BOUQUINS, c'est à dire que je ne me mettais pas en "mode partiel" avec juste une feuille blanche.

Je trouve que ça permet d'approfondir des points qu'on avait pas forcément vu, de retenir quels articles de la Constitution vont où etc sans avoir à perdre son temps.

Évidemment à côté de ça il faut savoir son cour et ce qui a été dit en TD.

Voilà je ne sais pas trop quoi dire d'autre, bonne chance pour tes partiels!

Par **zeltta**, le **27/11/2014** à **15:55**

Salut pimprenelle :)

Oui c'est exactement ça. Quand on me balance le sujet, j'ai l'impression d'avoir deux mots à dire, difficulté à trouver une problématique, et un plan non descriptif...

Je sais qu'en première année, les profs ne recherchent pas la logique mais juste un respect de la forme (...) et de la logique argumentaire.

Vu le peu de temps qu'il me reste ta solution me semble la bonne, en plus faire des plans et réfléchir fait apprendre le cours indirectement.

Tu as fonctionné comme cela :

EX : l'état

- > chercher les sujets/problématiques concernant l'Etat dans les annales
- > faire et remplir des plans en s'aidant du cours + bouquins, pas de mémoire.

?

Merci !

Par **pimprenelle**, le **27/11/2014** à **16:14**

Oui c'est ça !

en n'oubliant pas de relire attentivement à la fin tout ton plan pour imprimer pour quel sujet faire tel type de plan, et quoi mettre dedans.

Et développe un peu plus introduction que le reste en la rédigeant presque entièrement parce que c'est à l'intérieur que se trouvent les dates, définitions et notions importantes. pour la plupart des profs (d'après ce qu'ils nous disent) si l'introduction est réussie le reste a beaucoup de chance de l'être aussi. :)

(si tu trouves deux sujets très proches tu n'es quand même pas obligé de refaire deux fois la même intro)

Tout ça prend du temps mais je pense qu'il vaut mieux s'entraîner sur environ 20 sujets et faire des plans sous prise de note plutôt que tenter de faire 4 ou 5 sujets de 3 heures chacun en rédigeant tout et au final ne revoir que 1/5 du programme.

Par **gregor2**, le **27/11/2014** à **20:57**

Disons qu'ils cherchent évidemment de la logique et un plan logique, mais ils ne cherchent pas midi à quatorze heure, il leur faut quelque chose de propre ;)